|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| itu_logo | **Union internationale des télécommunications**  **Bureau de la Normalisation des Télécommunications** | |  |
|  | |  | |

Genève, le 25 mai 2016

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.:  Contact: Tél.: Fax: E-mail: | **Circulaire TSB 225**  Ateliers du TSB /T.K.  **Tatiana Kurakova**  +41 22 730 5126  +41 22 730 5853 [tsbsworkshops@itu.int](mailto:tsbsworkshops@itu.int) | - Aux administrations des Etats Membres de l'Union;  - Aux Membres du Secteur UIT-T;  - Aux Associés de l'UIT-T;  - Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
|  |  | **Copie**:  - Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT-T;  - Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;  - Au Directeur du Bureau des radiocommunications |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet: | **Atelier UIT sur le thème "Infrastructure future de confiance et de savoir", Phase 2**  **Genève (Suisse), le 1er juillet 2016** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous informer qu'un atelier sur le thème **"Infrastructure future de confiance et de savoir", Phase 2** aura lieu à Genève, au siège de l'UIT, le 1er juillet 2016, pendant [la réunion de la Commission d'études 13 de l'UIT-T](http://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2013-2016/13/Pages/default.aspx) qui se déroulera du 27 juin au 8 juillet 2016.

L'atelier s'ouvrira à 9 heures. L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30 à l'entrée Montbrillant. Les précisions relatives à la salle de réunion seront affichées sur les écrans placés aux entrées du siège de l'UIT.

2 L'atelier se déroulera en anglais seulement.

3 La participation est ouverte aux Etats Membres, aux Membres de Secteur, aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, ainsi qu'à toute personne issue d'un pays Membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales. La participation à l'atelier est gratuite. Aucune bourse ne sera accordée.

4 Cet atelier offrira un cadre pour poursuivre les discussions sur les services TIC et l'infrastructure de l'information post-convergence de demain, discussions qui ont commencé lors de l'atelier d'une journée tenu le 24 avril 2015 au siège de l'UIT sur le thème "Infrastructure future de confiance et de savoir, Phase 1".

En conséquence, l'atelier aura les objectifs suivants:

• revoir les priorités stratégiques et techniques en ce qui concerne l'infrastructure et les services TIC de demain du point de vue de la confiance;

• présenter de manière didactique ce qu'on entend par "confiance" et par "assurer la confiance" en ce qui concerne l'infrastructure et les services TIC;

• mieux faire connaître les principales questions techniques, de politique générale et de gouvernance de manière à ce que l'infrastructure et les services TIC soient fiables;

• faire le point sur la normalisation concernant la confiance et fournir un aperçu des travaux de l'UIT dans ce domaine tout en recensant les priorités pour les activités de normalisation qui seront menées lors de la prochaine période d'études.

Cet atelier s'adresse aussi bien aux profanes s'intéressant à ce sujet qu'aux spécialistes du domaine désireux de contribuer aux travaux à l'avenir.

5 Un projet de programme de l'atelier sera mis à disposition sur le site web à l'adresse: <http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/01072016/Pages/default.aspx>. Ce site web sera actualisé à mesure que parviendront des informations nouvelles ou modifiées. Les participants sont priés de consulter régulièrement le site pour prendre connaissance des dernières informations.

6 Des équipements de réseau local sans fil sont à la disposition des délégués dans les principaux espaces de conférence de l'UIT. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site web de l'UIT-T (<http://www.itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

7 Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de l'atelier, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du formulaire en ligne (<http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/01072016/Pages/default.aspx>) dès que possible, et **au plus tard le 21 juin 2016. Veuillez noter que l'inscription préalable des participants aux ateliers se fait exclusivement *en ligne*.**

8 Il sera possible de participer à distance. Des informations détaillées seront publiées sur la page web de la manifestation.

9 Je vous rappelle que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. **Ce visa doit être demandé au moins quatre (4) semaines avant le début de l'atelier** et obtenu auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ.

10 En cas de problème pour des **Etats Membres**, des **Membres de Secteur** et des **Associés de l'UIT** ou des **établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT**, et sur demande officielle de leur part au TSB, l'Union peut intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa mais uniquement pendant la période de **quatre** semaines susmentionnée. Cette demande se fait par lettre officielle de l'administration ou de l'entité que vous représentez. Cette lettre doit préciser le nom et les fonctions, la date de naissance, le numéro ainsi que la date de délivrance et d'expiration du passeport de la (des) personne(s) pour laquelle (lesquelles) le (les) visa(s) est (sont) demandé(s), et être accompagnée d'une copie de la notification de confirmation d'inscription approuvée pour l'atelier en question de l'UIT-T. Elle doit être envoyée au TSB, avec la mention **"demande de visa"**, par télécopie (N°: +41 22 730 5853) ou par courrier électronique ([tsbreg@itu.int](mailto:tsbreg@itu.int)). **Veuillez également noter que l'UIT peut prêter assistance uniquement aux représentants des Etats Membres de l'UIT, des Membres de Secteur de l'UIT, des Associés de l'UIT et des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT.**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Chaesub Lee  
Directeur du Bureau de la normalisation  
des télécommunications